

CONCOURS PHOTO

Avec l'exposition « SLOW MOTION » de l'artiste plasticien DOMINIQUE BOSQ, présentée du 4 au 27 novembre à la salle Hippolyte Ferrat, l'artiste organise avec la commune du Tholonet un concours photo.

Les Thèmes

Thème 1 - « Entre végétal et minéral » chorégraphie sur fond de ciel de Provence.

Thème 2 - « Nature discrète, Nature secrète » au détour d'un chemin, autour du site de st Victoire, une vue cachée...

Ce concours est gratuit et s'adresse à tous les amoureux de la photographie et amis de la commune du Tholonet et du site de la Sainte-Victoire.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 octobre 2022 minuit.

Règlement

L'image doit être conforme à la prise de vue originale sans ajout ou retrait d'éléments étrangers à la scène photographique, sans modification du flou, sans trucage ou autres techniques qui induiraient le spectateur en erreur et renverraient une vision erronée du milieu naturel (en cas de doute, le cliché original peut être demandé).

En participant à ce concours, le photographe se montre soucieux de la fragilité et de la beauté du monde qui nous entoure et témoigne d'une démarche respectueuse de nos milieux naturels.

Chaque participant peut présenter un **maximum de 3 photos**

Ne sont pas autorisés :

Les effets ajoutés type HDR, focus stacking, surimpression, trucage de l'image.
Les photos doivent impérativement ne comporter ni présence, ni trace humaine.

Contraintes photos :

Les fichiers déposés devront respecter un certain nombre de règles pour être engagées dans le concours :

- Les fichiers numériques doivent être au format JPEG, 10/15 millions de pixel soit 4 Mo maximum par photo en RVB (standard smartphone et appareil photo numérique),
- Le recadrage n'est pas autorisé,
- L'éventuel traitement de la saturation doit rester très modéré,
- Seront exclues du concours, les photos prises hors site de la commune du Tholonet et des environs du site de la Sainte-Victoire,
- Sans marge, ni signature ou texte dans la photo.

TRES IMPORTANT : les 1, 2 ou 3 fichiers photos envoyés doivent être nommés de la façon suivante :

- NOM_Prénom (du candidat) _ theme 1 ou theme 2 __.jpg

-

Exemple : DULOT_Paula_theme_1.jpg

Dépôt des dossiers

Le candidat doit envoyer avant le 31 octobre minuit un dossier par mail intitulé : « Concours.photo_Nom.Prénom » à l'adresse :

biblotheque.letholonet@wanadoo.fr

Pour être complet celui-ci doit comprendre :

1 - Un fichier Word avec les renseignements suivants :

- nom et prénom,
- numéro de téléphone mobile,
- adresse email et postale

Le texte ci-dessous recopié et signé :

J'atteste sur l'honneur être l'auteur des : une, deux ou trois photos proposées.
J'ai lu et pris connaissance du règlement du concours photo. Avec ma participation, j'accepte sans réserve les termes du règlement déposé et disponible en mairie et sur le site internet de la commune du Tholonet : <http://letholonet.fr>

Date, Lu et approuvé, signature.

2 – Un, deux ou trois fichiers photo (au choix sur le ou les thèmes choisis)

(Un dossier incomplet ou mal renseigné sera refusé)

Jury

Le jury du concours photo composé de représentants du monde de la photographie et de l'artiste, se réunira la première semaine de novembre. Le jury délibèrera et sélectionnera les photos. Le jury sera souverain, il se réserve le droit de disqualifier une photo si celle-ci ne remplit pas l'ensemble des règles énoncées dans le règlement (copie, recadrage, post-traitement etc.).

De nombreux partis pris peuvent participer à la qualité d'une photo :
La pertinence de la proposition par rapport au sujet choisi, le point de vue, le cadrage, la composition, le rythme, la lumière, le contraste, la couleur...

Le jury retiendra 15 photos. **Les lauréats des 5 meilleures photos** auront une impression avec agrandissement sur support rigide offert par la Mairie du Tholonet. D'autres récompenses sont prévues pour les 10 autres lauréats retenus.

Les cinq photos récompensées seront exposées et visibles dans la salle Hippolyte Ferrat avec les œuvres de l'artiste le vendredi 25 Novembre de 14h à 19h, le samedi 26 et le dimanche 27 novembre 2022 de 9h à 19h.

Dimanche 27 Novembre à 16h aura lieu le Finissage de l'expo « SLOW MOTION » de DOMINIQUE BOSQ et la remise des prix du concours photo à la salle Hippolyte Ferrat.

Droit d'auteur et utilisation des images

En participant à ce concours, les lauréats récompensés autorisent la commune du Tholonet à utiliser leurs photos à des fins d'information. Ces images seront accompagnées du nom du lauréat (sauf demande contraire) et pourront être utilisées dans la presse, les médias, les réseaux sociaux, les affiches.

Divers :

Les résultats seront rendus publics suite à la délibération du Jury, sur le site et les pages Facebook et Instagram de la Mairie du Tholonet. Les auteurs des photos primées seront avertis par mail.

Responsabilités

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte partielle ou totale des données numériques ou de l'annulation de ce concours si les circonstances l'imposaient.

Traitement des images après concours

Tous les fichiers photographiques n'ayant pas été sélectionnés seront effacés après la clôture du concours.

Les organisateurs, la Mairie du Tholonet